

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## Editorial

Chers Adhérents,

Ca y est, nous y sommes dans le grand bain de l'année 2009, mais que nous réserve-t-elle ???

J'aurai tendance à vous dire : « **HYDRO-SUP'MARINE c'est l'avenir** »

En effet, notre association, la vôtre, déborde d'énergie et de vitalité.

Nous sommes actuellement engagés sur plusieurs fronts :

- Les écoles de la Marine Marchande avec le maintien des écoles de Nantes et St Malo, le déménagement de celle du Havre.
- La réforme de la 5<sup>ème</sup> année du cycle de C1NM et la défense de notre enseignement polyvalent.
- Les passerelles Marine Nationale / Marine Marchande

L'organisation de notre Assemblée Générale du samedi 4 avril 2009 au Havre. Au cours de laquelle nous fêterons les 20 ans de HYDRO et les 10 ans de la réunification avec SUP'MARINE pour devenir HYDRO-SUP'MARINE. Ce sera l'occasion pour chacun d'entre nous de s'exprimer et de proposer de nouvelles idées. Je vous confirme la présence de nombreuses personnalités du monde maritime français.

Notre association d'élèves, d'anciens élèves et d'officiers de la Marine Marchande, est aujourd'hui la plus importante en France, non seulement nous le resterons mais nous voulons nous affirmer comme une véritable force de propositions pour moderniser, valoriser et rendre encore plus attractif notre formation et notre métier d'officier de la Marine Marchande.

Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien et de vos cotisations pour se donner les moyens de notre politique dynamique et conquérante.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet :

<http://hydro.sup.marine.free.fr>

Vous participerez ainsi aux forums de discussion, vous lirez les « News », vous mettrez à jour l'annuaire et vous recevrez la « News Letter ».

**Merci à tous de nous retourner votre bulletin d'inscription à l'AG du samedi 4 avril 2009, je compte sur votre présence à tous et nombreuse.**

Christophe Lachevre  
Président Hydro-Sup'Marine

## HYDRO SUP MARINE

Siège social : c/o Institut Océanographique – 195 rue Saint Jacques – 75005 PARIS

Siège administratif -: 66 Route du Cap - 76310 SAINTE ADRESSE

T/F : 02 35 54 40 78 **site** : <http://hydro.sup.marine.free.fr> **Mail** : [hydro.sup.marine@infonie.fr](mailto:hydro.sup.marine@infonie.fr)

### Horaires du bureau administratif

lundi		-	14h00 - 17h00
mardi	09h00 – 12h00	-	14h00 - 17h00
mercredi	09h00 – 12h00	-	14h00 - 16h00
jeudi	09h00 – 12h00	-	14h00 - 16h00
vendredi	09h00 – 12h00	-	14h00 – 16h00

## HYDRO-SUP'MARINE

### ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 4 avril 2009 - 14h00

### SAINTE ADRESSE

ENMM – 66 Route du Cap – salle des Carènes

#### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2008
- Rapports moral et d'activités
- Bilan financier 2008
- Montant de la cotisation 2010
- Vote sur
  - Les rapports moral et financier
  - Montant de la cotisation
- Election des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

#### **APPEL A CANDIDATURE**

M .....

Du groupe régional .....

Fait acte de candidature pour entrer au Conseil d'Administration d'Hydro-Sup'Marine

Fait à .....

Le .....

Signature

#### **POUVOIR**

M .....

Du groupe régional : .....

Ne pouvant se rendre à l'assemblée générale d'Hydro-Sup'Marine du samedi 4 avril 2009 au Havre, donne pouvoir à

M. ....

Pour le représenter et voter en son nom.

Signature \*

\*Précéder de la mention « bon pour pouvoir

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

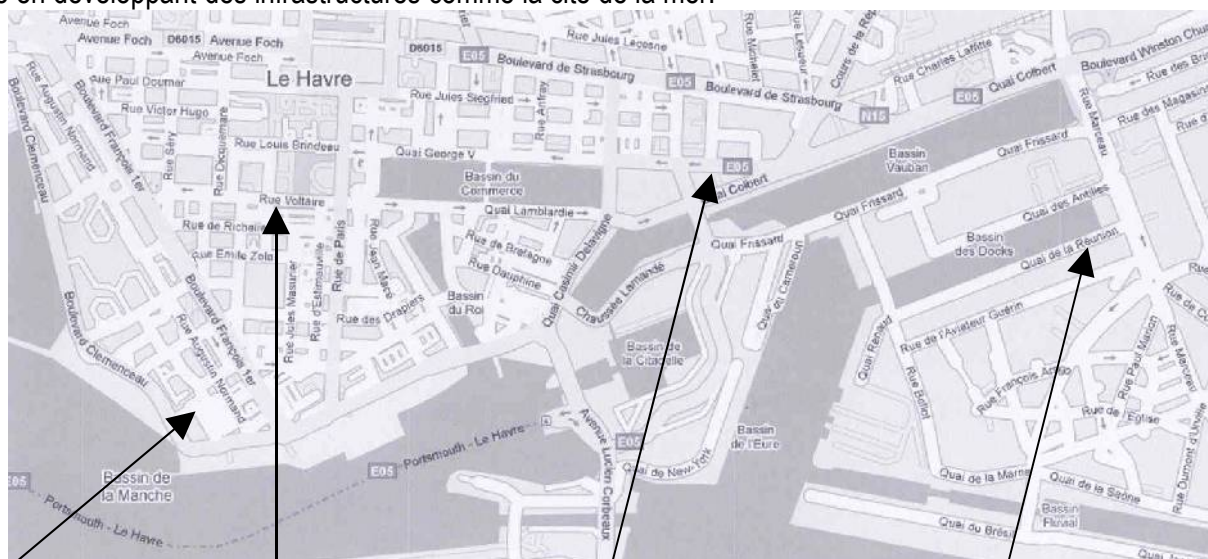
**HYDRO SUP MARINE – Samedi 4 avril 2009 et Dimanche 5 avril 2009**

**1989 – 1999 – 2009 - Les 20 ans et les 10 ans**

## PROGRAMME DES ACTIVITES

### LE HAVRE

L'Unesco a inscrit le centre-ville du Havre le 15 juillet 2005 au patrimoine mondial de l'humanité en saluant « l'exploitation novatrice du potentiel du béton ». L'espace de 133 hectares représentant selon l'Unesco « un exemple exceptionnel de l'architecture et de l'urbanisme de l'après-guerre » est un des rares sites contemporains inscrits en Europe. Le musée André Malraux est le deuxième de France pour le nombre de toiles impressionnistes. La ville entend diversifier son économie en développant des infrastructures comme la cité de la mer.



Musée Malraux

Hôtel des Gens  
de Mer

NOVOTEL  
Repas festif

DOCKS CAFE  
Nuit de l'Hydro

#### Samedi 4 avril 2009 :

- 12h00 - 13h30 : Déjeuner Musée Malraux
- 14h00 - 17h00 : Assemblée Générale – ENMM Le Havre (salle des Carènes) – 66 route du Cap – Ste Adresse (76310).
- 14h00 - 15h30 : Musée Malraux (non participant à l'AG).

#### **Nouveau regard sur la donation Senn-Foulds**

Les œuvres d'Henri-Edmond Cross de la donation Senn-Foulds sont confrontées à d'autres pièces de Cross, conservées dans des collections publiques ou privées : les dessins préparatoires sont mis en relation avec les œuvres peintes, des aquarelles très proches par leur motif ou leur traitement sont présentées côte à côte.

L'attention est attirée sur les dessins à la mine de plomb, qui témoignent des recherches les plus pointues des peintres néo-impressionnistes dans le domaine graphique et qui rappelle les extraordinaires dessins de Seurat.

En écho à Cross, est présentée une série de huit œuvres vidéographiques de l'artiste contemporain néerlandais Ger Van Elk, dont le travail critique sur l'histoire de l'art s'est intéressé depuis 2004 au pointillisme. S'inspirant d'œuvres de Signac, Seurat, Cross, l'artiste revisite leur peinture dans ses « Flatscreen », dont Snow over Seurat, est une pièce emblématique.

- 15h30 - 17h00 : Visite guidée du centre-ville. Découverte de l'architecture Perret.
- 20h00 - Hôtel NOVOTEL : Cocktail au cours duquel interviendront les acteurs économique et politique du monde maritime français. Suivi du diner festif.
- A partir de 23h00 : Nuit de l'Hydro au Docks Café.

**Dimanche 5 avril 2009 à partir de 10h00** : brunch Restaurant Les Régates ou les Voiles –Présentation de l'association **French Lines**. Elle met en valeur le patrimoine des **compagnies maritimes françaises**, notamment celui de la Compagnie Générale Maritime et de la Société Nationale Maritime Corse Méditerranée. Il couvre plus d'un siècle et demi de l'histoire maritime française à travers les collections provenant de la Compagnie Générale Transatlantique™ et des Messageries Maritimes™. Des navires prestigieux ont marqué cette histoire tels que le **paquebot France™** et le **paquebot Normandie**

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## BULLETIN D'INSCRIPTION ASSEMBLEE GENERALE 2009

### au Havre – Seine-Maritime

samedi 4 et dimanche 5 avril 2009

Nom - Prénom	
Adresse	
CP - Ville	
Téléphone - mail	

### Activités

Samedi 4 avril 2009	Prix unitaire	Nbre participant	Total
Déjeuner : Musée Malraux – 2 Bd Clémenceau – Le Havre	23,00€		
<b>Activités pour les non participants à l'assemblée Générale :</b>			
Visite du Musée Malraux – 14h00 – 15h30 – <i>Nouveau regard sur la donation Senn Foulds : Les dessins d'Henri Edmond Cross et Ger Van Elk, Flatscreens</i> »	10,00€		
Visite guidée à pied de l'Architecture Perret -15h30 à 17h30			
Cocktail et repas festif au Novotel -Quai Colbert – 20 rue de La Fayette– 20h00	30,00€		
Soirée festive : Nuit de l'Hydro : salon VIP -23h00 – tarif officier	20,00€		
Soirée festive : Nuit de l'Hydro : salon VIP -23h00 – tarif retraité et conjointe	gratuit		
Novotel * : Quai Colbert – 20 rue de La Fayette- Tarif de la chambre double	76,00€		À régler sur place
Novotel * : petit déjeuner	14,00€		
<b>Dimanche 5 avril 2009</b>			
Brunch au restaurant les Régates ou les Voiles : 10h00 – 12h00. Présentation de l'association French Lines	19,00€		
<b>TOTAL DES ACTIVITES</b>			

Autre hôtel proposé : Hôtel des Gens de Mer – 44 rue Voltaire – Le Havre – Tel : 02.35.41.35.32. Nous vous laissons les contacter pour réserver.

- Si vous choisissez le Novotel, la chambre est à régler sur place; 30 chambres sont réservées.
- **REGLEMENT** : par chèque à l'ordre d'HYDRO SUP MARINE accompagné de votre fiche d'inscription. A retourner à

**HSM – 66 route du Cap – 76310 SAINTE ADRESSE**



# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## PROJET DE REFORME DU CURSUS DU CYCLE DE FORMATION 01NM

Le 27 novembre 2008, au dernier Comité spécialisé de la formation professionnelle maritime (CSFPM) il a été présenté un projet de la réforme de la filière O1-cursus ingénieur. Vous trouverez ci-dessous les attendus de celle-ci, le schéma du cursus et la réforme de la 5<sup>ème</sup> année qui sera modulaire.

Notre administration maritime, suite à la révision de la convention en 2006 qui doit prendre effet en 2010, a souhaité inclure ces ajouts en sus des demandes précises des armateurs et cette modularité de la 5<sup>ème</sup> année dès la rentrée en septembre 2009. Cette proposition a soulevé beaucoup d'objections de la part des Elèves en cours de formation dans les ENMM du Havre et Marseille. A la suite de la requête des élèves de Marseille, Mr Bedel s'est rendu à l'ENMM de Marseille le 11 décembre pour y répondre.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.hydro.sup.marine.free.fr](http://www.hydro.sup.marine.free.fr), pour prendre connaissance de cette requête et les comptes rendus de Cyril Bareyt représentant des élèves au CSFPM et celui de Nicolas Aubry notre administrateur de la Région Méditerranée. Nous vous invitons à participer au forum dédié à ce projet de réforme sur le site d'HSM.

Mr Paul Bedel, avec qui nous sommes en contact, viendra mi-février présenter ce projet aux élèves de l'ENMM du Havre. Dès le 11 décembre 2008, il nous a assuré que notre association sera associée aux groupes de travail de cette réforme. Notre Président et une délégation de jeunes second capitaine et second mécanicien, membres de notre conseil, seront reçus par Mr Damien Cazé, Directeur des affaires maritimes, et Mr Paul Bedel, Inspecteur général de l'enseignement maritime à Paris, Place Fontenoy. Entre temps, le 20 janvier nous rencontrons une délégation d'élèves et officiers en formation au Havre.

Cette réforme comporte notamment les deux étapes suivantes :

❶. Révision des référentiels de formation et mise en place de la modularité pour l'année terminale de formation (5<sup>ème</sup> année) avec pour objectif une mise en application dès la rentrée de septembre 2009, (voir la news letter du 10-12-08) suite à la révision de la convention STCW relative aux normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille et des demandes d'ajouts de compléments de formation des armateurs. Des groupes de travail relatifs à l'élaboration des référentiels ont été mis en place dans les écoles du Havre et de Marseille. Les projets de référentiels seront soumis à l'avis de la profession, des associations d'officiers et des élèves début 2009.

❷. Refonte de l'ensemble du cursus de la filière A en visant l'habilitation à délivrer un titre d'ingénieur ; l'objectif visé est le dépôt du dossier d'habilitation auprès de la commission des titres d'ingénieur fin 2009 pour une admission de la première promotion dans le nouveau cursus en septembre 2010.

Selon les termes de ce projet, cette réforme d'importance vise tout particulièrement à améliorer l'attractivité des formations et à faciliter l'employabilité des élèves. L'administration maritime affirme que la mission première des ENMM d'aujourd'hui et de « l'école supérieure d'enseignement maritime » de demain est la préparation aux carrières d'officier de la marine marchande. (voir news letter du 4-12-08)

Les formations de base conduisant aux brevets de capitaine et de chef mécanicien constituent l'ossature des cursus qui seront donc maintenus conformes aux dispositions de la convention STCW. Le titre d'ingénieur viendra s'adjoindre aux titres de formation professionnelle maritime. La réforme vise en premier lieu l'intégration de notre cursus académique de formation dans le processus de BOLOGNE (système LMD) ainsi que l'ouverture des formations vers les métiers dits para-maritimes et vers l'industrie. Il s'agit également de faire reconnaître à leur juste niveau les enseignements supérieurs maritimes.

**Attractivité de notre formation :** le titre d'ingénieur doit jouer un rôle de levier pour augmenter le nombre de candidats et ainsi améliorer la sélectivité et le niveau général des élèves.

**Employabilité des élèves diplômés :** si le problème ne se pose pas aujourd'hui compte tenu de la pénurie mondiale d'officiers, la situation de crise de la marine marchande des années quatre-vingt a démontré la criticité d'un diplôme peu connu en dehors de réseaux bien particuliers. Le titre d'ingénieur constitue de ce point de vue une valeur sûre et pérenne.

Les points clés de cette réforme sont les suivants (voir schéma du projet de cursus de la filière O1- cursus ingénieur)

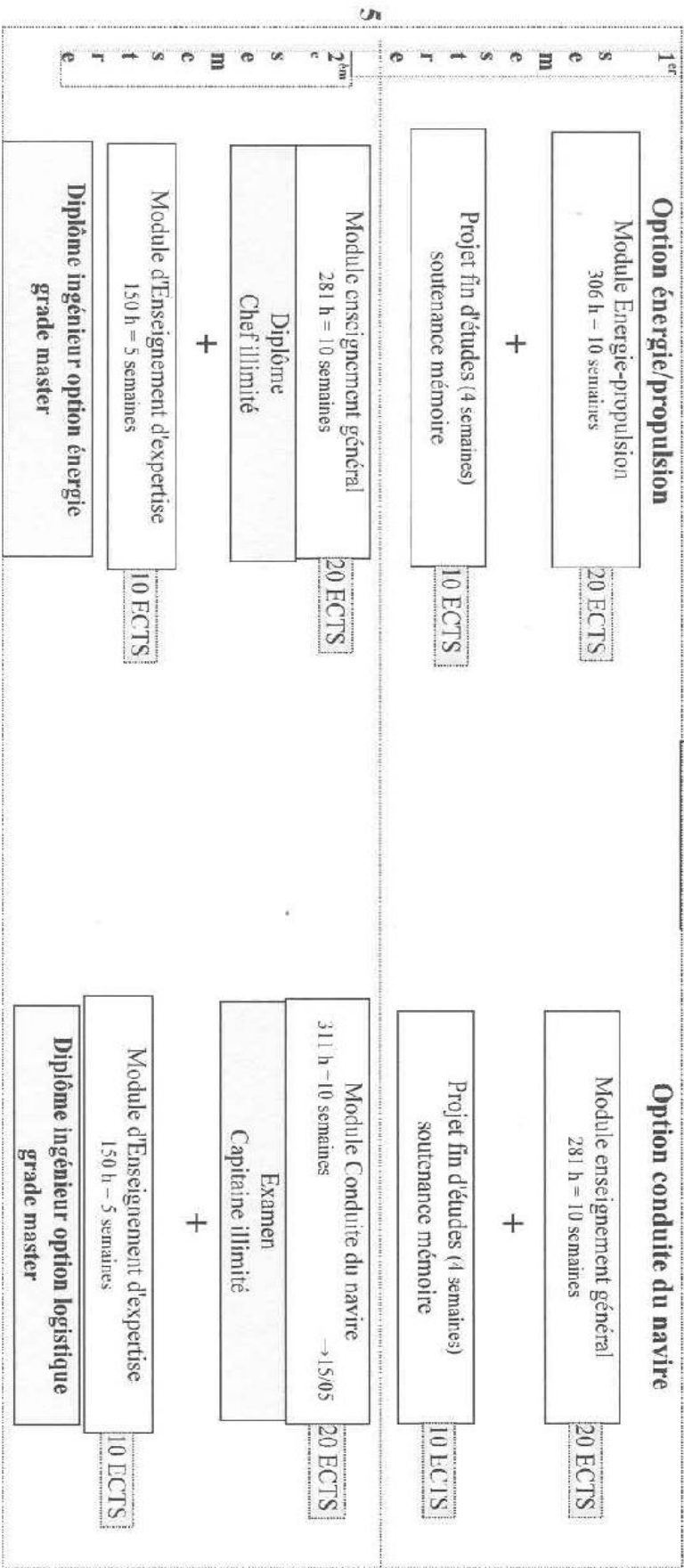
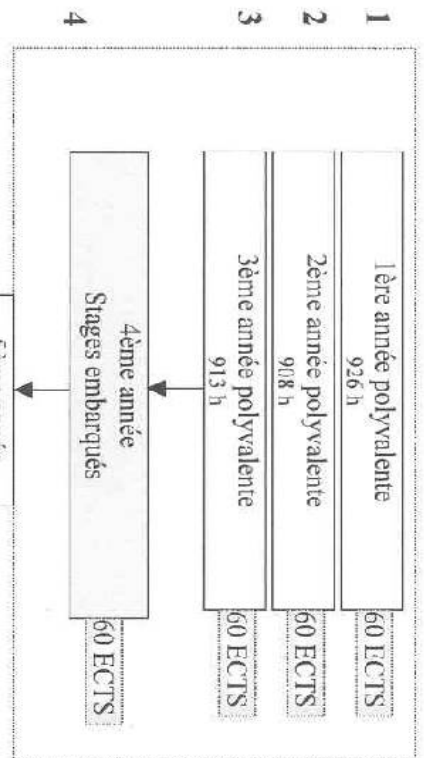
- Afin d'accroître le nombre de candidats, le recrutement par une banque d'épreuves est une nécessité.
- Les trois premières années restent polyvalentes.
- Le référentiel pédagogique est révisé avec pour objectifs :
  - Le découpage en ECTS (European Credits Transfer System)
  - Le niveau scientifique minimum requis par la Commission des Titres d'Ingénieur
  - L'allègement des horaires
  - L'introduction de la pédagogie des stages embarqués
- La 4<sup>ème</sup> année reste constituée des stages embarqués.
- La délivrance du titre d'ingénieur, par l'établissement, est distincte de celle des diplômes de capitaine ou chef mécanicien.
- Le titre d'ingénieur s'acquiert en validant un ou plusieurs modules d'enseignements dits « d'expertises »
  - Les partenariats avec les autres écoles maritimes ou d'ingénieurs sont développés et les premiers pas vers la recherche initiés.

Cette réforme a été confiée par M. Damien Cazé, Directeur des Affaires Maritimes à M. Paul Bedel, Inspecteur Général de l'IGEM.

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

## Réforme de la 5ème année de la filière OI – cursus ingénieur



IGEM

11/08/2008

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

Lors du conseil d'administration du 6 décembre 2008, HSM a décidé de créer une commission de la formation et de l'enseignement maritime pour suivre et participer à cette réforme. Cette commission travaillera en collaboration étroite avec les bureaux des élèves des ENMM ainsi qu'avec les deux élèves membres du CSFPM. Elle collectera tous les avis, remarques, observations, en fera une synthèse avant début janvier 2009.

Elle servira de base de travail pour notre Président C. Lachève lors de sa rencontre avec M. D. Cazé, le 26 janvier 2009 et avant la consultation par M. Paul Bedel à la mi-février des élèves du Havre et des associations sur les points de cette réforme.

Faites vos remarques, observations sur le forum du site internet HSM ou par courrier au secrétariat. Merci d'avance de votre contribution.

Jean-Louis HENAFF



## Compte rendu des Réunions HSM avec la Direction des Affaires Maritimes et Armateurs de France

### le 26 janvier 2009

Au vue des premières informations de l'évolution de la réforme du cursus 01NM et en concertation avec les bureaux des élèves du Havre et de Marseille, notre président C. Lachève s'est entretenu, comme convenu, avec le Directeur des Affaires Maritimes et Armateurs de France à Paris. Il était accompagné de Nicolas Aubry, Sd Capitaine à FT, Rémi Decaillon, trésorier du bural du Havre et de J-L Hénaff.

Au siège d'Armateurs de France, nous avons été reçus par Mr Guy Sulpice, Directeur des Affaires Sociales. Nous avons procédé à un tour d'horizon des conséquences de la crise économique sur les activités des compagnies de navigation française. Pour l'instant, à ce jour, si les compagnies rencontrent des difficultés de diminution de la quantité de marchandises et du taux de fret, il n'y a pas eu encore de conséquences en terme de nombre d'emploi global.

Concernant les stages d'embarquement d'élèves –officiers à l'issue de cette année scolaire, des difficultés d'organisation de ces derniers pourraient se rencontrer, compte tenu de l'augmentation des effectifs : plus 64 élèves 01NM à satisfaire en 2009 et les embarquements des 30 premiers élèves monovalents, filière expérimentale ouverte à la demande de CMA-CGM et qui les embarquera prioritairement.

Nous lui avons rappelé l'importance du cahier d'embarquement de l'élève qui fixe les tâches et connaissances pratiques qu'il doit acquérir à la fin de son stage. Ceci sera encore plus nécessaire sur les navires sous pavillons étrangers. Une sensibilisation des officiers de direction en charge sur les navires est nécessaire par les capitaines d'armement en leur rappelant que tous les critères du référentiel doivent être accomplis et acquis par l'élève à l'issue de son stage.

En ce qui concerne le projet de réforme de la 5ème Année provisoire

dès 2009 et celui du cursus 01NM, M. Sulpice nous a communiqué qu'un groupe de travail interne, aidé d'un consultant en cursus de formation ingénieur, a été constitué pour évaluer la faisabilité du projet de réforme du cursus dans son ensemble.

Pour Armateurs de France, le cycle de formation jusqu'au DESMM polyvalent, s'il doit être actualisé, est un cursus qui donne satisfaction. Le système LMD sera attractif mais appliquer les critères de la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) n'est pas simple et demande réflexions tout en étant conscient de l'intérêt de ce diplôme pour les 80% des officiers qui se reconvertisent.

**A la Direction des Affaires Maritimes**, nous avons été reçus par Mr Damien Cazé, Directeur, et Marc Fouillard, Chef du Bureau à l'emploi et à la formation maritime. Monsieur le Directeur, après les annonces de Mr Bussereau, Secrétaire d'Etat au Transport, au Havre le 4/12, sur la future Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Maritime (ENSEM), nous a confirmé que l'amendement est déposé au Sénat. Cet amendement précise qu'il n'y a **qu'une seule école répartie sur 4 sites** (Le Havre, Marseille, Nantes et St-Malo).

Il sera nommé très prochainement un **préfigurateur** s'appuyant sur un comité de pilotage restreint, qui devra définir l'organisation de cette école unique sur les 4 sites et les cursus de formations enseignés. M. Cazé nous a confirmé qu'HSM serait membre de ce Comité de Pilotage.

En ce qui concerne l'ENMM du Havre, la décision est prise de la déménager sur un terrain du site des Docks, à proximité de l'Isel (ingénieurs en logistique) et de Science Po. C'est une des priorités budgétaires. Plusieurs visites sont programmées en février et début mars avec les différentes autorités administratives et celles des collectivités territoriales concernées par ce projet de la région Haute Normandie.

En ce qui concerne le cursus 01NM-ingénieur, l'inspection générale de l'enseignement maritime poursuit la faisabilité du projet en fonctions des critères de la CTI.

Rémi Decaillon a commenté et remis les avis et objections du groupe de travail des élèves du Havre à partir des documents du CSFPM et du compte rendu de la réunion IGEM/Elèves de Marseille :

- **La période transitoire** : La 5<sup>ème</sup> Année avec ses ajouts réglementaires et techniques doit rester polyvalente dans le cadre d'une année scolaire à la rentrée scolaire de sept. 2009.  
**Sur ce point le Directeur a répondu par l'affirmative.**
- **Le Cursus 01NM-Ingénieur** : ils sont favorables au système modulaire de l'enseignement intégré dans le schéma LMD. Il devrait permettre de valider les 3 premières années du cycle (DEOMM) au niveau licence et le DESMM au niveau Master. Cette validation facilitera les changements d'orientation de carrière. Ils sont attachés à une 5ème année polyvalente sans suivre les modules d'expertises proposés. Par contre ils sont favorables à ces modules complémentaires d'expertises qui seraient effectués dans le cadre de la formation continue et qu'ils puissent les valider pour obtenir un diplôme d'ingénieur. Car ils sont conscients que ce diplôme est utile pour une reconversion, en dehors du para maritime où le DESMM et le C1NM sont connus et appréciés. En fait, ils affirment qu'ils sont venus pour naviguer et sont persuadés qu'un diplôme polyvalent leur permet de saisir toutes les opportunités de leur

# ESPACE HYDRO – SUP'MARINE

Association nationale des élèves et anciens élèves des écoles de la marine marchande

carrière de navigant, même si elle est courte.

Il faut signaler que ces deux réunions ont été ouvertes, sans à priori, avec une écoute que nous avons tous appréciée. En conclusion, toutes les parties que nous avons rencontrées, ont la volonté d'aboutir à un projet qui conforte l'excellence de la formation maritime et offre à chaque officier la *meilleure boîte à outils* pour s'adapter à un environnement professionnel de plus en plus complexe, flexible, et concurrentiel. Nous avons aussi la certitude que le travail, le partenariat que HSM propose à tous ses interlocuteurs de la filière maritime sont reconnus et appréciés. Notre demande de candidature au CSPM a été également reçue et sera examinée sérieusement en fonction des textes réglementaires existants qui le régissent. Par ailleurs, l'Administration souhaiterait développer, auprès des Lycées, une campagne des métiers maritimes à l'exemple de celle que HSM et l'IFM ont fait en 2008.

En sus de ces deux réunions, nous avons eu un entretien avec le délégué général de l'IFM pour prendre date de future coopération ciblée dans la formation, et avec la responsable du BCMOM pour suivre l'évolution du chômage et les difficultés éventuelles d'embarquement des élèves.

Jean-Louis Henaff

Voir sur le site le compte rendu détaillé du 26 janvier 2009 effectué par Rémi Decaillon, membre d'HSM, représentant les élèves de l'ENMM du HAVRE



## Passerelle entre les officiers de la marine nationale vers le DESMM.

Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes, Damien CAZE, a, dans un courrier, informé Monsieur le Pdt d'Armateurs de France et M. Le Directeur du personnel militaire de la Marine des décisions prises pour la reconversion du personnel de la Marine Nationale vers l'emploi maritime civil.

Suite à la signature du protocole le 29-09-2008 et soumis au comité spécialisé de la formation professionnelle maritime du 27-11-2009; les dispositions suivantes ont été arrêtées à compter de la rentrée scolaire 2009.

❶ Les candidats concernés, du grade de lieutenant de vaisseau au minimum, devront justifier de 36 mois d'affectation embarquée depuis l'obtention du brevet de chef de quart de la marine ; ils pourront intégrer directement la 5<sup>ème</sup> année de formation de capitaines de première classe de la navigation maritime, branche pont, qui est en cours de réforme.

❷ Cette formation fera l'objet d'une adaptation spéciale pour répondre au profil particulier des candidats concernés ; d'une manière générale elle sera limitée aux matières pont liées à l'exploitation des navires de commerce, à l'environnement professionnel et au droit maritime international : elle comprendra les stages de formation nécessaires à l'obtention de certificats complémentaires requis par la convention STCW ; elle sera composée de deux parties :

→ Une formation en école de la marine marchande, dont le contenu sera élaboré conjointement entre nos

services et l'IGEM, d'une durée de 8 mois au maximum.

→ Un stage d'adaptation à l'emploi, en qualité d'officier chef de quart passerelle embarqué en surnuméraire, d'une durée comprise entre un et trois mois ;

❸ A l'issue de cette formation, les officiers obtiendront le brevet de chef de quart passerelle

❹ Par la suite, les brevets du niveau de direction seraient délivrés dans les conditions suivantes :

→ Pour le brevet de second capitaine : après un service en mer, d'une durée comprise entre 2 et 6 mois, en qualité d'officier chef de quart passerelle

→ Pour le brevet de capitaine : après un service en mer de 24 mois, en qualité d'officier chef de quart passerelle ; cette durée pourra être réduite à 12 mois si la navigation effective a été effectuée en qualité de second capitaine.



## Rencontre avec Mlle Angèle GRÖVEL

Le 7 janvier 2009, Pascal Potrel, Jean-Louis Henaff, Denys Cardon et Pierre Aymeric ont, à la demande de notre président retenu par ses activités professionnelles, rencontré au secrétariat de l'association Mlle Angèle Grövel, coordinatrice de l'Observatoire des Métiers et des Qualifications du Transport Maritime au Laboratoire CRNS « Genre, Travail et Mobilités ». Elle réalise une enquête sous la forme d'une thèse en sociologie dans le but de comprendre pourquoi et comment devient-on marin dans un contexte de mutations de la marine marchande. Elle nous a présenté le questionnaire destiné aux élèves des Ecoles Nationales de la Marine Marchande qui comprend 5 parties :

- la première concerne le choix de formation et le mode d'accès aux ENMM ;
- la seconde partie questionne les élèves sur leur expérience au sein des écoles et à bord ;
- la troisième partie s'intéresse à leur projet professionnel et à leurs aspirations de carrière ;
- la quatrième tente de cerner leurs représentations de la formation et du métier ;
- la dernière partie les interroge sur leurs caractéristiques socioculturelles.

Son objectif est de rendre visite aux 4 ENMM et de rencontrer les membres de la direction et du corps professoral, ainsi que les élèves bien entendu. Mais elle compte aussi rencontrer les armateurs ainsi que les officiers navigants ou reclassés à terre. Nous lui avons présenté l'association et ses objectifs ainsi que les travaux entrepris par Hydro depuis sa création en 1988 et par Hydro-Sup'marine depuis la fusion en 1999, sous la forme de documents destinés aux élèves ou de colloques et séminaires sur des sujets qui se recoupent souvent avec l'enquête en cours qui permettra de les réactualiser. Mlle Grövel compte présenter sa thèse en septembre prochain et s'est engagée à nous en communiquer les résultats, et de notre côté nous avons pris l'engagement de soutenir son travail.

Pierre AYMERIC, Membre du CA

